

Qualité Sécurité Environnement Formation des membres du Comité Social et Economique – C.S.E

ACIF/ACIF
Entreprises

 CCI VIENNE

Objectifs

A l'issue de la formation, les membres élus seront capables de :

- Maîtriser le cadre légal ainsi que les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs missions.
- Maîtriser le fonctionnement du C.S.E en présentant lors des réunions ordinaires ou extraordinaires les réclamations individuelles ou collectives des salariés.
- Exercer efficacement leur rôle d'intermédiaire, d'interface entre la direction et les salariés.



PUBLIC VISÉ

Membres du C.S.E



PROGRAMME

Jour 1

Présentation des participants.

- Tour de table : les participants peuvent exprimer les besoins et les attentes particulière vis à vis de la formation.

Le cadre juridique.

- La fusion.
- Les sources juridiques du C.S.E : les sources nationales et professionnelles ; notions de droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit des conseils d'administration et des conseils de surveillance.
- Les juridictions compétentes en matière de C.S.E : lors de la mise en place et du fonctionnement (délict d'entrave).
- Les partenaires du C.S.E : l'inspecteur du travail et les experts.

Le rôle et fonctionnement des membres CSE.

- Mise en place du C.S.E : champ d'application, cadre de la mise en place, processus électoral, composition, durée et fin des mandats.
- Les moyens d'exercice des missions : heures de délégation, liberté de déplacement et de circulation, local mis à disposition...

Jour 2

Le rôle et fonctionnement des membres CSE (Suite).

- Fonctionnement du C.S.E : fréquence et périodicité des réunions, déroulement des réunions, registre tenu à la disposition des salariés.
- Les documents indispensables à la disposition du CSE.

Les attributions :

- Présenter à l'employeur les réclamations individuelles et collectives.
- Vigilance à l'application du code du travail, la protection sociale, les accords et la convention collective.
- Contribuer à promouvoir la santé et la sécurité au travail.
- Les différents droits d'alerte et droit de retrait.

Maison de la Formation
Z.I. de la République
120 rue du Porteau B.P. 495
86012 Poitiers-Cedex
05 49 37 44 50



Qualité Sécurité Environnement 
**Formation des membres du Comité Social
et Economique – C.S.E**

**ACIF/ACIF
Entreprises**

 **CCI VIENNE**

Evaluation.

- Evaluation des connaissances des participants.
- Evaluation de la formation par les participants.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Interactives et participatives
- Nombreux exemples concrets
- Supports de cours



DURÉE

2 jours en inter ou intra



LIEU DE FORMATION

- Maison de la Formation à Poitiers – 120 rue du Porteau, ZI de la République – 86000 POITIERS
- Formapôle, 26 Rue Bernard Palissy – 86100 Châtellerault
- Espace Formation , 1 avenue de la Coopération – 86200 Loudun
- Immeuble Eco espace, 70 rue de Concise – 86500 Montmorillon



DATES

En fonction du planning défini par ACIF Entreprises - Nous consulter



VALIDATION

Attestation de stage



PRIX

Salariés d'entreprise : 400 € HT par personne (TVA : 20%)
Ouverture des sessions sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits

CONTACT

05 49 37 44 68
fc-acifentreprises@mdf86.net



Maison de la Formation
Z.I. de la République
120 rue du Porteau B.P. 495
86012 Poitiers-Cedex
05 49 37 44 50

